



Lycée des Métiers des Energies renouvelables, de l'électrotechnique, de la maintenance et de la chaudronnerie.

Recrutement :

L'accès à ce diplôme est ouvert, en priorité, à l'issue :

1. de la 3^{ème} SEGPA,
2. d'un dispositif DIMA, collège ou CFA,
3. d'une classe de nouveaux arrivants,
4. de 3^{ème} de collège.

Formation :

Elle conduit en 2 ans au diplôme du CAP et se répartit entre :

- La formation au lycée :
 - La formation professionnelle est de 16.50 heures/hebdomadaire dont 2h pour la réalisation d'un chef d'œuvre et de 1.5h de Co-intervention en français et en mathématiques.
 - L'enseignement général est de 8.5 heures/hebdo dont 2.5 heures d'éducation physique.
- La Formation en milieu professionnel :
 - 14 semaines réparties sur 2 ans

Poursuites d'études :

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre sa scolarité en 1^{ère} **BAC PRO Métiers de l'Électricité** et de ses **Environnements Connectés**.

Pour découvrir nos ateliers et rencontrer nos professeurs, venez à la journée Portes Ouvertes,

dont vous trouverez la date sur l'espace numérique du lycée en tapant :
**ENT Lycée Eugène Montel
COLOMIERS**

Ou vous pouvez contacter le bureau des entreprises au

06 18 49 41 55

ou lui écrire à l'adresse suivante :

bde-ip-eugene-montel@actoulouse.fr

**Lycée des Métiers Eugène Montel
2, Bd Marcel Dassault
31770 Colomiers
Tél: 05 61 30 97 40
Lien internet :
eugene-montel.mon-ent-occitanie.fr**



**Accès : Roclade Toulouse – Auch
(A624)
Sortie N°3 - Bascule Oratoire**

CAP ELEC
Électricien



Qualités requises pour intégrer la filière :

- Avoir l'esprit d'initiative et une bonne vision,
- Etre soigneux, méthodique et concentré.

Les plus du lycée E. Montel :**Les Energies renouvelables**

Le lycée forme les artisans, les techniciens d'entreprise dans le domaine photovoltaïque, en proposant diverses qualifications : QUALIPV, QUALIBAT, QUALISOL, etc...

**Le métier :**

Vous serez amené à travailler sur :

- les ouvrages électriques dans :
- les locaux tertiaires non résidentiels,
- les logements individuels et collectifs,
- les bâtiments industriels, les équipements industriels.
- les réseaux de distribution électriques.
- Les installations de production d'énergies renouvelables.

Les débouchés Professionnels :

Le titulaire d'un CAP Électricien peut s'insérer directement dans le monde professionnel, où il occupera un emploi d'ouvrier professionnel du domaine de l'électrotechnique.

L'électricien opère dans une équipe et travaille dans la construction électrique, la réalisation, le réglage et les essais d'équipement électriques.

Après quelques années d'expériences, il peut être artisan électricien, dépanneur, ouvrier d'entretien dans de petites et moyennes entreprises.

Les différentes activités professionnelles :

Les élèves acquièrent des compétences professionnelles pour exécuter en toute sécurité des tâches de niveau « ouvrier professionnel » :



- Sur les installations domestiques (tableau électrique, circuit prises de courant, circuit éclairage, réseaux informatique et communication),



- Dans les domaines résidentiels et tertiaires ou des équipements industriels (armoires, coffrets),



- Intervenir sur des chantiers de construction ou de rénovation sous la responsabilité d'un chargé de travaux.